HEBDO Campus

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Vol. 47, no 15 12 janvier 2017

# Francis LeBlanc est nommé vice-recteur adjoint à la recherche et doyen de la FESR

L'Université de Moncton annonce la nomination du professeur Francis LeBlanc au poste de vice-recteur adjoint à la recherche et doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) pour un mandat de cinq ans. Il entrera en fonction le 1er janvier 2017 pour un mandat régulier de cinq ans.

M. Francis LeBlanc détient un doctorat en physique de l'Université de Montréal. Il est professeur titulaire au Département de physique et d'astronomie de l'Université de Moncton et occupe le poste de doyen de la Faculté des sciences depuis 2010.

Son domaine de recherche porte sur l'astrophysique stellaire et plus spécifiquement sur la diffusion des éléments dans les étoiles. M. LeBlanc est l'auteur d'un manuel d'introduction à l'astrophysique stellaire qui est utilisé dans plus de 60 universités de par le monde. Malgré ses responsabilités administratives, il maintient un vigoureux programme de recherche subventionné.

Auteur de plusieurs articles arbitrés et communications scientifiques, il a encadré des étudiantes et des étudiants aux trois cycles ainsi que des stagiaires postdoctoraux. Comme directeur de département puis doyen, il a mis en place plusieurs initiatives qui ont eu un impact positif sur les inscriptions à la Faculté des sciences. Ces initiatives ont également contribué à l'accroissement de la productivité scientifique et du financement de la recherche ainsi qu'à l'obtention de chaires de recherche.

L'engagement communautaire de M. LeBlanc est varié. Il a notamment été impliqué dans la construction de l'observatoire astronomique de l'Université, puis dans l'animation d'activités pour le grand public.

Cette nomination a été entérinée par le Conseil des gouverneurs lors de sa réunion du 10 décembre 2016.

# Ententes entre la Faculté de droit et des organisations acadiennes afin de mieux répondre aux besoins en droit des francophones

La Faculté de droit de l'Université de Moncton et des organisations francophones et acadiennes ont conclu des ententes afin de mieux répondre aux besoins des francophones hors Québec en matière de formation en justice.

Ces ententes avec la Société Saint-Thomas-d'Aquin, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et l'Université Sainte-Anne prévoient une série de mesures pour identifier et faciliter la venue des francophones de ces provinces au programme de droit. Une entente est aussi en place afin d'accueillir, pour la première fois l'an prochain, un étudiant de la Louisiane à Moncton.

Les efforts de la Faculté de droit semblent déjà porter fruit. L'année 2016-2017 a été celle avec le plus grand nombre

d'inscriptions aux trois années du programme en droit depuis la création de la Faculté. L'année s'est de plus démarquée par une majorité d'étudiantes et d'étudiants de l'extérieur du Nouveau-Brunswick en première année du programme en droit.

Selon le doyen Fernand de Varennes, ces ententes font partie d'une stratégie visant à mieux remplir le mandat de la Faculté, qui est d'offrir une formation complète et de qualité en *common law* en français à celles et ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les francophones et Acadiens en milieu minoritaire.

« Lorsque la Faculté a vu le jour en 1978, elle avait – et continue d'avoir –, une vocation particulière qui la distingue de toutes les autres facultés de droit du pays, précise-t-il. Nous sommes là pour répondre aux besoins des communautés francophones de l'extérieur du Québec dans le domaine de la justice, ainsi que pour protéger leurs droits, surtout en ce qui a trait à leurs droits linguistiques ».

Il a expliqué que ces ententes varient selon les besoins des communautés en cause. Pour des institutions comme l'Université Sainte-Anne, par exemple, elles prévoient un cheminement spécial pour des étudiantes et étudiants inscrits à certains programmes afin de faciliter et d'accélérer leur admission aux études en droit. Pour les organismes provinciaux oeuvrant auprès des populations francophones et acadiennes, ces ententes ouvrent la porte à des efforts conjoints pour mieux cerner les besoins en formation de ces communautés, des rencontres bilatérales régulières et la création de fonds de bourses pour les étudiantes et étudiants de ces provinces, soit la bourse Aubin-Edmond-Arsenault pour celles et ceux de l'Île-du-Prince-Édouard et la bourse Vincent-Pottier pour celles et ceux de la Nouvelle-Écosse.

De nouvelles ententes avec des universités et organisations francophones de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta sont prévues dans les prochains mois. L'entente avec la Louisiane met en cause le CODOFIL, organisation représentant les francophones de l'état américain, ainsi qu'un comité d'avocats louisianais présidé par Warren Perrin, personnalité juridique et auteur bien connu de la Louisiane.

La Faculté de droit de l'Université de Moncton est la seule faculté au monde à offrir une formation en *common law* complètement et exclusivement en français.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec Suzanne Léger, adjointe administrative à la Faculté de droit, par téléphone au (506) 858-4560 ou par courriel à l'adresse suzanne.leger@umoncton.ca.

# Annette Boudreau est récipiendaire du prix de la Renaissance française

La professeure à la retraite Annette Boudreau, associée au Département d'études françaises de l'Université de Moncton, a reçu le prix de la Renaissance française, attribué par l'Académie des sciences d'outre-mer de Paris pour son livre intitulé « *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie* ».

Le prix de la Renaissance française récompense un auteur ayant mis en valeur la langue, la littérature française ou la culture francophone en France ou à l'étranger.

Le prix lui a été remis le 9 décembre dernier.

Annette Boudreau

# Les professeurs Leyla Sall et Hamadou Boubacar reçoivent une subvention de 50 000 $

La photo nous montre le professeur Hamadou Boubacar, à gauche, accompagné du professeur Leyla Sall.

Leyla Sall, professeur agrégé en sociologie, et Hamadou Boubacar, professeur agrégé en finances à l'Université de Moncton, ont reçu une subvention de 50 000 $ d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour leur projet de recherche intitulé « *Niches d'emplois et barrières d'accès au marché du travail des nouveaux immigrants francophones dans cinq villes des provinces maritimes (Moncton, Halifax, Charlottetown, Saint-Jean et Fredericton)* ».

Leur recherche vise à identifier les occasions et les barrières d'accès à l'emploi d'immigrants francophones récents (immigrants reçus depuis moins de cinq ans) dans les marchés primaires et secondaires du travail des principales villes des provinces maritimes.

# Samantha Godin-Baker reçoit le Prix de l'ambassade de Suisse

Le Département de traduction et des langues de la Faculté des arts et des sciences sociales de l'Université de Moncton a remis le Prix de l'ambassade de Suisse à Samantha Godin-Baker, étudiante en 4e année au Baccalauréat en traduction.

Elle s'est distinguée dans les cours d'allemand, l'une des quatre langues officielles de la Confédération helvétique.

Elle a également reçu le roman *Zaira* de l'écrivain suisse allemand d'origine roumaine Catalin Dorian Florescu, publié aux éditions dtv – Deutscher Taschenbuch Verlag – en 2009.

La photo nous montre, de gauche à droite, Julie Arsenault, directrice du Département de traduction et des langues; la lauréate Samantha Godin-Baker ; Jean-François Thibault, doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales ; et Michel Mallet, professeur d'allemand au Département de traduction et des langues.

# Fernand de Varennes a participé au développement d'un outil pour la protection des droits linguistiques en Europe

Le 17 décembre dernier, le *Protocole pour la garantie des droits linguistiques* a été présenté au grand public à Donostia, en Espagne. Le doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, Fernand de Varennes, a été l'un des 17 membres du Comité scientifique établi, composé d'experts, d'intellectuels et de chercheurs, pour façonner le *Protocole*. Seul non-Européen à participer à la rédaction de ce document, le doyen de Varennes avait été mis de l'avant comme membre par la Fondation Linguapax de Barcelone.

Quelque 600 invitées, invités, représentantes et représentants d'organismes non gouvernementaux des quatre coins d'Europe étaient présents au lancement lors d'une journée qui s'inscrivait dans le cadre du programme de Donostia en tant que Capitale européenne de la culture en 2016.

Le doyen de Varennes, originaire de Saint-Paul-de-Kent au Nouveau-Brunswick, a indiqué que les situations linguistiques canadienne et néo-brunswickoise peuvent être des influences importantes dans le développement d'outils pour la garantie des droits linguistiques et qu'elles sont pertinentes tant en Europe qu'ailleurs dans le monde. « Le fait que les Acadiens des Provinces maritimes parlent encore français et que nous avons en place certains droits linguistiques étonne et fascine les Européens, a-t-il indiqué. Nous ne sommes pas toujours conscients jusqu'à quel point notre histoire et nos leçons peuvent être une source

d'inspiration dans le domaine de la protection des langues minoritaires. »

Le *Protocole pour la garantie des droits linguistiques* de Donostia représente un jalon important pour la gestion durable de la diversité linguistique d'Europe. Il est le fruit de plus de 400 interventions d'organisations de la société civile oeuvrant pour les langues minoritaires en Europe depuis 2014 et contient 185 mesures précises pour protéger les droits et la diversité linguistiques.

Doyen de la Faculté de droit depuis le 1er juillet 2015, le doyen de Varennes est aussi « Extraordinary Professor » au Centre des droits de la personne de l'Université de Pretoria en Afrique du Sud. Avant de prendre la barre à la faculté de l'Université de Moncton, il a enseigné le droit dans de nombreux pays en Europe, en Asie et en Afrique (Maldives, Éthiopie, Lituanie, Finlande, Japon, Chine, Hong Kong) et pendant presque une vingtaine d'années en Australie. Reconnu expert mondial dans les domaines des droits linguistiques et des droits de la personne en droit international, il a également collaboré à la préparation d'études ou agit comme consultant pour de nombreuses organisations internationales, y compris les Nations Unies, l'UNESCO et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Plus de 200 de ses textes ont paru dans une trentaine de langues à travers le monde.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec Suzanne Léger au (506) 858-4560 ou par courriel à suzanne.leger@umoncton.ca.

# L'AIGNB décerne une bourse d'études à Émilie Almhana

La photo nous fait voir, de gauche à droite, Hannah Meneley, étudiante en génie logiciel à la University of New Brunswick, Jocelyne Roy Vienneau, lieutenante gouverneure du Nouveau-Brunswick; et Émilie Almhana, étudiante en génie civil à l'Université de Moncton.

Émilie Almhana, étudiante en quatrième année au programme de génie civil (régime coop) à l'Université de Moncton, a obtenu l'une des deux bourses d'études Jocelyne Roy Vienneau pour les femmes en génie d'une valeur de 3000 $ lors d'une cérémonie tenue récemment à la Résidence du Gouverneur à Fredericton.

Nommée en l'honneur de l'actuelle lieutenante gouverneure du Nouveau-Brunswick, elle-même diplômée en génie de l'Université de Moncton, cette bourse a été créée en 2015 par l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick (AIGNB) pour accroître le nombre d'ingénieures.

Deux bourses d'études, d'une valeur de 3000 $ chacune, sont offertes chaque année à des étudiantes de premier cycle en génie commençant au moins leur deuxième année d'études à temps plein à l'Université de Moncton ou à la University of New Brunswick (UNB). Les étudiantes doivent faire preuve de leadership et doivent être des modèles et des bénévoles dynamiques dans leur collectivité.

Née à Caraquet, Mme Almhana a représenté l'Université de Moncton dans la région et sur la scène nationale en participant à divers congrès portant sur le sujet des femmes en génie. Elle participe également à d'autres activités de sensibilisation, dont la compétition annuelle canadienne de canoë de béton, à laquelle elle prend part depuis 2014.

# Fernand de Varennes contribue à la paix au Myanmar

Le doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, Fernand de Varennes, a récemment participé à un atelier sur la formation d'une nouvelle constitution pour le Myanmar, en Asie du Sud-Est, afin de mettre fin aux guerres qui ravagent ce pays depuis presque 70 ans.

Une cinquantaine de personnes, chefs et représentants des Organisations ethniques armées (OEA), ont examiné de près l'approche canadienne et l'exemple du Nouveau-Brunswick pour tenter de mieux comprendre comment la diversité linguistique et religieuse peut être accommodée dans une nouvelle constitution fédérale qui est envisagée pour ce pays qui se dirige lentement et péniblement vers une société plus démocratique.

Les participantes et participants à l'atelier de formation provenaient de huit groupes ethniques armés qui ont conclu des accords de paix depuis 2011 alors que les autorités birmanes mènent un programme de réformes constitutionnelles et politiques et un processus de transition encore fragile et incertain. Quelque 200 000 personnes auraient été tuées dans les conflits qui perdurent depuis 1948.

Organisé par le Centre parlementaire du Canada, principale organisation non gouvernementale et l'une des plus anciennes dévouées au renforcement de la démocratie parlementaire au Canada et à l'étranger, l'atelier de formation auquel était invité M. de Varennes a exploré la question des droits linguistiques des minorités et des peuples autochtones en plus des transferts fiscaux entre les différents niveaux de gouvernement.

Doyen de la Faculté de droit depuis le 1er juillet 2015, M. de Varennes est aussi «Extraordinary Professor» au Centre des droits de la personne de l'Université de Pretoria en Afrique du Sud. Avant de prendre la barre à la faculté de l'Université de Moncton, il a enseigné le droit dans de nombreux pays en Europe, en Asie et en Afrique (Maldives, Éthiopie, Lituanie, Finlande, Japon, Chine, Hong Kong) et pendant près d'une vingtaine d'années en Australie.

Reconnu expert mondial dans les domaines des droits linguistiques et des droits de la personne en droit international, il a collaboré à la préparation d'études ou a agi comme consultant pour de nombreuses organisations internationales dont les Nations Unies, l'UNESCO et l' Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Pour plus d'information, prière de communiquer avec Suzanne Léger au (506) 858-4560 ou par courriel à l'adresse suzanne.leger@umoncton.ca.

# Yves Goguen est élu président de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick

Yves Goguen, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Moncton, a été élu président de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB).

L'AJEFNB est une association à but non lucratif qui œuvre à améliorer l'accès à la justice, à renseigner la population francophone sur ses droits et à avancer l'exercice du droit en français.

Regroupant plus de 200 membres (avocats, juges, professeurs, étudiants et stagiaires), l'AJEFNB occupe aussi un rôle de porte-parole en matière de droits linguistiques sur la scène politique. L'association est également membre du Forum de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick.

Avant d'occuper le poste de président, le professeur Goguen siégeait au sein du conseil d'administration de l'AJEFNB en tant que représentant du corps professoral de la Faculté de droit de l'Université de Moncton.

Le professeur Goguen enseigne le droit constitutionnel canadien et ses recherches portent notamment sur les droits des minorités. Il est avocat depuis 2009.

# L'Acadie Nouvelle récompense le travail de cinq étudiants de la Faculté d'administration

Dans le cadre du cours ADMK3352 – Recherche commerciale 1 donné par la professeure Mélanie Fournier, les étudiantes et étudiants du Département d'administration de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton ont mené une étude de marché dans l'industrie des médias.

En septembre dernier, l'éditeur-directeur général du quotidien l'Acadie Nouvelle avait fait une présentation sur la situation de l'industrie. Les étudiantes et étudiants du groupe ont ensuite été divisés en quatre équipes pour réaliser une étude de marché incluant l'utilisation des statistiques de l'industrie, la réalisation d'un groupe de discussion, des entrevues semi-dirigées et d'un sondage en ligne.

Les résultats des travaux étudiants ont ensuite été présentés à l'équipe de direction de l'Acadie Nouvelle qui a eu la lourde tâche de sélectionner l'équipe gagnante afin de leur remettre une bourse d'une valeur de 500 $ de l'Acadie Nouvelle. Ces derniers ont mentionné la qualité des travaux et leur caractère pratique. Il s'agit d'une activité expérientielle avec le milieu des affaires du programme du baccalauréat en marketing.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; Mélanie Fournier, professeure de marketing; Christian Alary, étudiant et bénéficiaire de la bourse; Camille Chiasson, étudiante et bénéficiaire de la bourse; Mélanie Horsman, étudiante et bénéficiaire de la bourse; Michelle Roy, étudiante et bénéficiaire de la bourse; Véronique Duguay, étudiante et bénéficiaire de la bourse; Francis Sonier, éditeur-directeur général de l'Acadie Nouvelle, et Sébastien Deschênes, doyen de la Faculté d'administration.

# Antonine Maillet reçoit la médaille Symons 2016

La photo nous montre, de gauche à droite, à l'avant : Antonine Maillet et Maria Cristina Greco. À l'arrière: Catherine Boulet, Daouda Diarra, Mathieu Lewis, Farzaneh Sadatian, Meysa Ariafar, Mohamadamin Salek, Anahita Shafie et Mona Hosseini.

Antonine Maillet, célèbre romancière et dramaturge acadienne, a reçu la médaille Symons 2016 lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Centre des arts de la Confédération, à Charlottetown, le 4 novembre dernier.

Ce prix est remis annuellement à une personne distinguée en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la vie au Canada.

À cette occasion, Mme Maillet a prononcé une causerie intitulée « *Le Canada d'une mer à l'autre ... à l'autre. Canada From Sea to Sea...To Sea.* ».

Des étudiantes et étudiants du Département d'études françaises de l'Université de Moncton ont assisté à la cérémonie. Ils ont également eu l'occasion de discuter avec Mme Maillet, auteure de *La Sagouine* et *Pélagie-la-Charrette*.

# Table ronde sous le thème de l'entrepreneuriat à la Faculté d'administration

Les étudiantes et étudiants du cours d'entrepreneuriat de la Faculté d'administration ont eu l'occasion de s'entretenir avec des expertes et experts en affaires, le 23 novembre dernier, dans le cadre d'une table ronde organisée par le Centre de commercialisation internationale et la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de l'Université de Moncton.

Les expertes et experts avaient comme objectif d'amener les étudiantes et étudiants à prendre connaissance des défis qui font d'un entrepreneur un homme-orchestre.

Anne Desroches, biologiste-écotoxicologue, a discuté de l'importance de la gestion de la qualité dans l'entreprise. Lyne Haché LeBlanc, présidente de l'entreprise ID Concept, a présenté certains défis relatifs au succès et à la croissance que l'entrepreneur rencontrera au cours de son parcours et Pete Fournier, vice-président de Triangle Kitchen, a quant à lui présenté certains outils pratiques en matière de commercialisation et d'internationalisation.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, Vivi Koffi, directrice du Département d'administration et responsable du cours d'entrepreneuriat; Lyne Haché LeBlanc, présidente de l'entreprise ID Concept; Pete Fournier, vice-président de Triangle Kitchen; Anne Desroches, biologiste-écotoxicologue; et Tania Morris, directrice de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de l'Université de Moncton.

# Conférence de Gaëtan Thomas, PDG d'Énergie NB

La photo nous fait voir, de gauche à droite, Gabriel Cormier, ing., Ph. D., vice-doyen de la Faculté d'ingénierie ; Gaëtan Thomas, ing., PDG d'Énergie NB ; Gilles Roy, ing., Ph. D., doyen de la Faculté d'ingénierie ; et Bob Scott, directeur des relations gouvernementales chez Énergie NB.

La Faculté d'ingénierie de l'Université de Moncton a accueilli Gaëtan Thomas, ing., président-directeur général d'Énergie NB, le 7 décembre dernier, qui a prononcé une conférence sur les défis entourant le maintien et le renouvellement des infrastructures de la société d'État (Mactaquac, centrales thermiques et nucléaires et lignes de distribution).

Plus de 100 étudiantes, étudiants, professeures, professeurs et membres du personnel de l'Université de Moncton ont assisté à cette conférence.

# Colloque sous le thème « La révolution des médias sociaux – Changement de paradigme dans la communication »

La classe de séminaire du Programme d'information-communication de l'Université de Moncton a tenu, le 8 décembre dernier, un colloque sous le thème « La révolution des médias sociaux – Changement de paradigme dans la communication ».

Les recherches présentées par 17 étudiantes et étudiants ont entre autres porté sur la cybercriminalité, l'utilisation des médias sociaux par des politiciens, Twitter et l'État islamique, les pages Facebook de médias traditionnels et le sponsoring des célébrités sur les médias sociaux.

Le jury était composé des professeurs Gervais Mbarga et Natalie Melanson Breau, du Programme d'information-communication, et du professeur Ibrahim Ouattara, du Département de philosophie.

Le colloque a lieu annuellement dans le cadre du cours de séminaire. Sous un thème différent chaque année, ce cours initie les étudiantes et étudiants à la recherche scientifique à travers l'interprétation d'analyse de discours ou de contenu.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, dans la première rangée : Steven Toualy, Josianne Noumakpé, Diaka Diaby, Marie-Michèle Vienneau, Aïssata Youla et la professeure Natalie Melanson Breau. Deuxième rangée : Aniella Koré Joy, Audrey Hébert, Mélanie Comeau, Myriam Haman, Ashley Beaudin et Christian Ouaka. Troisième rangée : Samuele Acca, Laura Comboïgo, les professeurs Abbé Lanteigne, Ibrahim Ouattara et Gervais Mbarga, Steve Lebel et Félix Arseneau. Camille Cormier et Alexandre Boudreau étaient absents au moment où la photo fut prise.

# Compétition d'étude de cas *Collaboration Directe* de JD Irving à la Faculté d'administration

La photo nous fait voir, de gauche à droite, Mohamed Hammami; Alex Swanton de JD Irving; Sébastien Mallet; Jules Comeau, professeur responsable du cours; Reda Debbagh; André Beaulieu de JD Irving; Alain Fournier de JD Irving; André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; Youssef Zenati; et Sébastien Deschênes, doyen de la Faculté d'administration.

Quatre équipes d'étudiantes et d'étudiants, inscrits au cours de Gestion des stocks à la Faculté d'administration, ont défendu leurs solutions à une problématique de gestion d'approvisionnement en espérant décrocher une part d'une bourse de 2500 $ offerte par JD Irving dans le cadre de la compétition d'étude de cas *Collaboration Directe*. Les équipes ont travaillé sur un cas réel préparé par des représentants de JD Irving en collaboration avec Jules Comeau, professeur de gestion des opérations à la Faculté d'administration et responsable du cours.

Les étudiantes et étudiants inscrits au cours ont su bénéficier de cette occasion de se pencher sur des problématiques qui se rapprochent de la réalité du monde des affaires, leur permettant ainsi de faire le rapprochement entre la théorie et la pratique. Quant à eux, les représentants de JD Irving en ont profité pour rencontrer les étudiantes et étudiants après les présentations afin de leur partager les solutions qui ont réellement été implantées pour résoudre la problématique identifiée dans le cas.

« Avec ce genre d'exercice, les étudiantes et les étudiants réalisent bien que les connaissances enseignées en classe se transfèrent bien au monde des affaires, souligne M. Comeau. Ils ont toujours soif d'en connaître davantage sur la réalité qui les attend ».

Les membres de l'équipe gagnante qui se sont partagé une bourse de 2000 $ sont Reda Debbagh, Mohamed Hammami, Sébastien Mallet et Youssef Zenati. En deuxième position, on retrouve l'équipe de Daryl Derilus, Jessica Dickinson, Boubacar Kondé et Maxime Michaud qui se sont partagé une bourse de 500 $.

# Concours de bourses de mobilité internationale 2017-2018

Le Service de mobilité internationale invite les étudiantes et étudiants qui désirent poursuivre un semestre d'études à l'international à postuler pour les concours de bourses de mobilité internationale.

Ces bourses ont pour objet de favoriser et encourager un échange avec diverses universités. Les montants varient selon la durée et l'endroit choisi et elles permettent de compenser les dépenses additionnelles associées aux déplacements et au coût de la vie parfois plus élevé.

La date limite pour soumettre une ou plusieurs demandes est le mardi 14 février 2017.

Les formulaires sont disponibles à l'adresse: http://www.umoncton.ca/smi/concours

La journée de la mobilité aura lieu le mercredi 25 janvier 2017 de 10 h à 15 h au local 149B du Centre étudiant. Venez consulter l'information sur nos universités partenaires et rencontrer des étudiantes et étudiants de ces universités ainsi que nos étudiantes et étudiants qui ont effectué des études à l'international.

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de mobilité internationale pour tous renseignements additionnels : 506-863-2052 / smi@umoncton.ca

# Deux professeurs de la Faculté de droit présentent une conférence à Paris

Professeurs à la Faculté de droit de l'Université de Moncton, Yves Goguen et Denis Roy ont participé au colloque international « *Cultures de résistance ; peuples et langues minorisés* » qui s'est déroulé à Paris du 30 novembre au 2 décembre.

Ils y ont présenté une conférence intitulée « *Les Acadiens et les droits linguistiques : entre droit positif et effectivité* ».

La photo nous montre, de gauche à droite, les professeurs Denis Roy et Yves Goguen; José Bengoa, de l'Université Santiago du Chili; et Jacques Guyot, de l'Université de Paris 8.

# Samuel Vernet soutient avec succès sa thèse de doctorat en sciences du langage

La photo fait voir, de gauche à droite, Annette Boudreau, codirectrice, Université de Moncton; Matthieu LeBlanc, examinateur, Université de Moncton; Samuel Vernet, Claudine Moïse, codirectrice, Université de Grenoble-Alpes; Marinette Matthey, examinatrice, Université de Grenoble-Alpes; Simo Määtä, rapporteur, Université d'Helsinki; Gilles Forlot, rapporteur, Université Paris Cité.

L'étudiant Samuel Vernet a soutenu avec succès sa thèse de doctorat en sciences du langage préparée dans le cadre d'une cotutelle entre l'Université de Grenoble-Alpes et l'Université de Moncton. La soutenance a eu lieu le 18 novembre dernier à l'Université de Grenoble-Alpes, à Grenoble, en France.

La thèse, intitulée « Discours, idéologies linguistiques et enseignement du français à l'Université de Moncton », a été codirigée par la professeure Annette Boudreau de l'Université de Moncton et la professeure Claudine Moïse de l'Université de Grenoble-Alpes.

Le jury était composé des membres suivants : Annette Boudreau, Université de Moncton, codirectrice de la thèse; Gilles Forlot, Université Sorbonne Paris Cité, rapporteur; Matthieu LeBlanc, Université de Moncton, examinateur; Simo K. Määttä, Université d'Helsinki, rapporteur; Marinette Matthey, Université Grenoble-Alpes, examinatrice; et Claudine Moïse, Université Grenoble-Alpes, codirectrice de thèse.

# Café philosophique sous le thème « Modifications génétiques : impacts et adaptations »

Le Cercle philo du Département de philosophie de l'Université de Moncton présente un café philosophique sous le thème « Modifications génétiques : impacts et adaptations », qui sera animé par Alexandra Le Breton, étudiante au Département de philosophie.

L'activité aura lieu le jeudi 12 janvier à 16 h 30 au resto-lounge Le 63, situé au Centre étudiant du campus de Moncton.

Renseignements : Paul Bernier, directeur du Département de philosophie, paul.bernier@umoncton.ca, 506-858-4390.

# Karine Roy et Carl Marois sont les athlètes de la semaine

Le Service de l'activité physique et sportive du campus de Moncton a nommé Karine Roy (hockey), de Nigadoo, et Carl Marois (hockey), de Montmagny, au Québec, athlètes de la semaine Physiothérapie Sportmed pour la période du 2 au 8 janvier 2017 à l'Université de Moncton.

Karine Roy Carl Marois

La capitaine Karine Roy a marqué deux buts lors de la seule partie des Aigles Bleues, une victoire de 3 à 2 en prolongation. Elle a terminé la partie à +2 avec trois lancers. Le deuxième match a été remis en raison de la mauvaise condition des routes. Elle est étudiante à la Maîtrise en administration des affaires.

Carl Marois a bien réussi son entrée dans le sport universitaire avec un but lors des deux défaites de son équipe, au hockey masculin. Il a récolté le seul et son premier filet en carrière universitaire dans la défaite de 4 à 1 samedi. Il a effectué deux lancers au but dans chacune des deux rencontres. Il est étudiant au Baccalauréat en administration des affaires.

---

L'Hebdo-Campus est un bulletin hebdomadaire publié le jeudi, de septembre à mai, par le Service des communications, des affaires publiques et du marketing de l'Université de Moncton. Prière de nous soumettre vos communiqués au plus tard le vendredi précédent la sortie de l'Hebdo-Campus à l'adresse servcomm@umoncton.ca.